



HAL
open science

L'objectivation de l'évaluation

Copreaux Lucie

► **To cite this version:**

Copreaux Lucie. L'objectivation de l'évaluation. Colloque en Sciences de l'Éducation, Humaine et Sociale. (CSEHS), CUCDB, Nov 2018, DIJON, France. hal-03986097

HAL Id: hal-03986097

<https://hal.science/hal-03986097v1>

Submitted on 13 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'objectivation de l'évaluation

Lucie Copreaux

C.U.C.D.B., I.S.F.E.C. Bourgogne Franche-Comté, Dijon, France

RÉSUMÉ -L'évaluation est un enjeu majeur du parcours de formation des élèves et constitue un maillon incontournable des processus d'apprentissage. Elle revêt diverses formes répondant à des objectifs variés, et a fait l'objet de nombreux débats. De nombreuses recherches ont été menées afin d'en dessiner les contours et d'identifier les implicites qui peuvent être susceptibles d'affecter l'objectivité des résultats de l'évaluation. Dans le second degré, celle-ci fait généralement l'objet d'une notation qui doit permettre à l'élève, aux parents et au corps enseignant d'identifier les points forts et les difficultés de l'élève concerné afin d'apporter des solutions mais aussi de déterminer l'orientation scolaire la plus adaptée. Cette notation, qui impacte l'estime de soi et l'orientation des élèves, est très controversée notamment par son caractère subjectif.

L'objet de cette recherche est donc de se questionner sur l'objectivité du système de notation pratiqué en réalisant une enquête basée sur une analyse des travaux de littérature sur le sujet, et notamment ceux de P. MERLE, sociologue, qui met en avant des critères permettant d'objectiver l'évaluation comme l'anonymat ainsi que des barèmes et corrections communes. Ces travaux n'ayant pas fait l'objet d'une étude sur le terrain, nous allons donc partir de ces derniers afin de mesurer l'impact de ces critères sur la note.

Mots-clés—Évaluation, Biais de notation, Anonymat, Critères de correction.

INTRODUCTION

L'évaluation consiste à analyser le travail fourni par un élève à la lumière d'un objectif prédéfini, et des instructions données, afin de déterminer si l'élève a acquis les compétences attendues. Ainsi, le système d'évaluation, qui peut revêtir différentes formes, permet de déterminer les besoins particuliers des élèves (évaluation diagnostique) et d'adapter l'enseignement apporté afin d'assurer l'acquisition des compétences attendues (évaluation formative). Dans le cadre des évaluations dans un lycée professionnel, qui correspond au contexte de la présente recherche, l'évaluation peut également faire l'objet d'une notation (évaluation sommative et évaluation certificative).

L'évaluation scolaire notée fait l'objet de recherches depuis les années 1930 notamment avec H. PIERON qui va introduire la Docimologie pour désigner la science et la pratique du contrôle des connaissances. De nombreux chercheurs vont alors explorer les dynamiques mises en œuvre dans les pratiques d'évaluation. P. MERLE, sociologue, va dans ses travaux mettre en avant notamment l'impact fort de la connaissance que le professeur a des élèves lorsqu'il procède à l'évaluation de leur travail à travers ce qu'il nomme « le jugement professoral », ainsi que la diversité des critères et barèmes dans les pratiques professorales. Le contexte actuel de développement du contrôle continu dans le système d'évaluation nous a amené à nous interroger.

Comment peut-on rendre l'évaluation scolaire notée faite par l'enseignant plus objective ?

La présente étude a pour objet de déterminer si l'anonymat tel que proposé par P. MERLE peut permettre de garantir une évaluation scolaire plus équitable et objective : **L'anonymat permet-il seul de rendre la notation des évaluations scolaires plus juste ou doit-il être associé à la mise en place de barèmes/corrections communs ?**

Pour répondre aux objectifs de cette étude, nous procéderons, dans un premier temps, à l'état des lieux de la pratique de l'évaluation par la notation à travers la littérature. Pour cela, nous analyserons les pratiques des enseignants en lien avec l'impact de la notation sur les élèves et enfin nous déterminerons les biais de notation.

Dans un deuxième temps, nous développerons notre champ d'étude, notamment le protocole de recherche qui permet de présenter une étude avec des résultats fiables et sans biais, faisant du lien entre la subjectivité de la notation et les différents critères permettant d'objectiver la note.

Enfin, nous procéderons à l'analyse des résultats obtenus ainsi que des apports de cette recherche dans le cadre de notre démarche d'objectivation de l'évaluation.

I- LA QUÊTE D'OBJECTIVATION DE LA NOTE

Les méthodes d'appréciation du travail scolaire sont depuis longtemps en évolution. Aborder les questions d'éducation et d'apprentissage dans le cadre scolaire ne peut se passer d'un questionnement autour de l'évaluation. Et cela, d'autant plus aujourd'hui où la place de l'évaluation à l'école suscite de nombreux débats sur le rapport entretenu entre évaluations et les apprentissages.

Évaluer est une pratique quasi quotidienne pour les enseignants mais sous cette dénomination, différentes acceptations et pratiques sont identifiables. L'évaluation sous toutes ses formes implique un recueil d'information, une confrontation entre un référé et un référant dont le résultat amène à une prise de décision.

A. Les pratiques enseignantes

Traditionnellement, les réglementations scolaires qui encadrent les évaluations internes ont oscillé entre reconnaissance de la liberté pédagogique des enseignants et contraintes externes, légales, imposées aux enseignants en la matière.

Ces contraintes peuvent porter sur plusieurs dimensions : la nature des évaluations, la notation, la fréquence des épreuves administrées aux élèves, l'harmonisation des évaluations dans les établissements, leur communication en direction des familles entre autres.

Une enquête menée par P. MERLE sur le "jugement professoral" a permis de rendre compte de la parole enseignante sur l'évaluation en lycée. Le jugement professoral contribue à produire des classements qui ont des effets forts importants dans l'histoire de chacun.

B. Les enjeux

L'évaluation sommative peut induire des effets néfastes pour les élèves, surtout pour ceux les plus en difficulté qui sont d'autant plus sensibles au sentiment d'injustice (Dubet, 1999), à la baisse d'estime de soi et de confiance en soi.

Or, ces effets dans la pratique quotidienne ne sont pas réservés aux évaluations sommatives. Effectivement les pratiques des enseignants peuvent contribuer à étendre ces effets néfastes à d'autres types d'évaluation. L. Talbot (2012) a notamment mis en avant un effet lié aux évaluations qui amènent régulièrement des résultats réels différents de ceux attendus : il y a une confusion régulièrement entre les fonctions sociales et pédagogiques des évaluations.

Le relevé de notes devient un moyen unique et central d'observation du niveau de l'élève. L'information transmise sous forme d'une note est privilégiée au lieu d'apporter des éléments d'ordre qualitatif et présenter ainsi une utilité pour l'apprentissage futur.

Les enjeux étant majeurs pour l'élève et son devenir, l'évaluation a fait l'objet de nombreuses recherches afin d'en observer le cadre, la forme et d'en mesurer les difficultés.

Ce sont P. Merle et P. Perrenoud qui vont explorer les principaux biais liés à l'élève et à l'enseignant.

C. Les biais de notation lors de l'évaluation

– Les biais liés à l'élève :

- Effet pygmalion (Rosenthal R. et Jacobson LF 1968) : Le fait pour l'enseignant de connaître l'étudiant dont il corrige les travaux va induire une image stéréotypée : surdoué, bon, mauvais etc. Le risque sera donc de surévaluer ou de sous-évaluer la production de l'étudiant selon le stéréotype entretenu.

- Sexe et apparence de l'étudiant : Plusieurs études ont montré l'influence de l'apparence d'une personne sur les perceptions et conduites d'autrui à son égard. Les personnes grandes, minces et belles jouissent de préjugés favorables en société.

– Les biais liés à l'enseignant et aux copies :

- Valeurs du correcteur : Selon P. Perrenoud (1998), suivant les valeurs de l'enseignant, il peut être un correcteur exigeant, tolérant. Ce biais va engendrer des variances dans les résultats selon le type de correcteur.

- Élève reflet de l'enseignant : Selon P. Perrenoud (1998), le niveau des élèves va être perçu par l'enseignant comme le reflet de son aptitude à transmettre un savoir. Il va donc avoir tendance à surévaluer ses élèves.

- Procédures internes personnelles : P. Merle (1996) explique la négociation implicite entre l'enseignant et l'élève (l'élève n'ayant pas assez travaillé sera sanctionné dans sa notation...).

Ainsi, les biais de notation concernent la connaissance de l'élève ainsi que les variations de notations des enseignants. Nous allons donc mettre en œuvre une démarche de recherche afin d'en mesurer les effets.

II- LA DEMARCHE DE RECHERCHE

Le cheminement du cadre de l'enquête a pour objectif de présenter la méthode de recherche en exposant ses différentes phases, de la conception à l'analyse des données recueillies, afin d'en apprécier les résultats.

Il s'agit d'une enquête expérimentale, dans un lieu et sur une population donnée, qui consiste à appliquer les paramètres déterminés dans l'état de littérature selon un protocole précis afin d'en mesurer les effets.

A. Analyse du contexte

La présente enquête se déroula au sein d'un lycée professionnel qui propose différents cursus de formation dont le baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP) : deux classes de seconde et deux classes de première.

Chaque classe des différents niveaux reçoit des enseignements professionnels dispensés par des enseignants différents.

B. La maîtrise des biais

Nous avons procédé à un état des lieux des pratiques enseignantes à travers la distribution d'un questionnaire indiquant l'utilisation de fiches de renseignements, de barèmes précis et les pratiques de l'attribution de points sur des réponses partielles...

Le dépouillement de ce questionnaire a permis de sélectionner des enseignants ayant un même profil (fiches de renseignement), parfois un profil différent (souplesse de notation). Ce dernier a également permis de rédiger un protocole commun à l'ensemble des enseignants cadrant ainsi le déroulement des évaluations et des corrections.

Cette étape est un préalable indispensable à la réalisation de cette expérimentation.

C. Le processus d'expérimentation

Après avoir élaboré le protocole visant à la maîtrise des biais, nous avons procédé à la réalisation de la phase d'expérimentation :

-1ère phase : La correction de copies non anonymisées.

Les copies des élèves de chaque classe de seconde et de première sont corrigées par un professeur référent et un professeur non référent.

-2ème phase : La correction de copies anonymisées sans critères de correction/barème commun

Cette étape s'est déroulée un mois avant la première afin d'éviter aux enseignants de reconnaître les réponses. L'anonymisation s'étend à l'identité de l'élève (remplacée par un numéro aléatoire) et à l'écriture de celui-ci (les copies sont informatisées) et l'ordre de correction est modifié pour éviter l'effet d'ordre.

Les copies des élèves de chaque classe de seconde et de première sont corrigées par un professeur référent et un professeur non référent.

-3ème phase : La correction de copies anonymisées avec critères de correction/barème commun

Cette étape suit le même processus que l'étape précédente, les enseignants ayant en plus travaillé ensemble sur une correction et un barème précis qu'ils ont appliqués lors de cette correction.

Ce processus a permis d'obtenir des résultats fiables et exploitables sur les écarts de note lors de la correction des copies par différents enseignants et selon des variables de correction différentes.

III- LES RESULTATS DE RECHERCHE

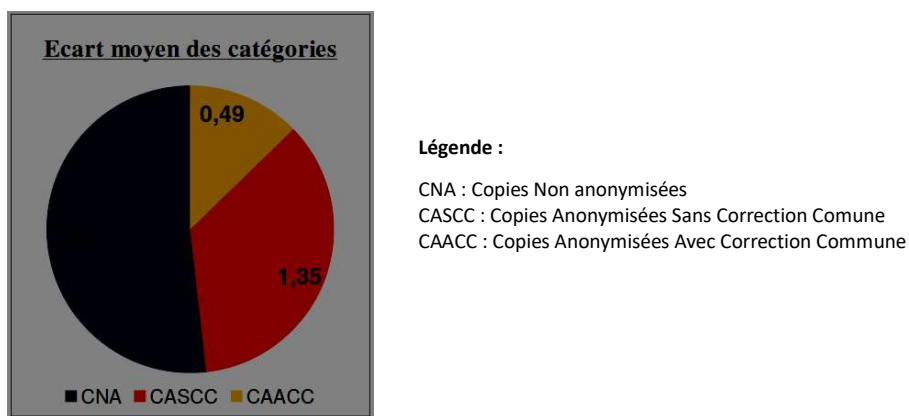


Figure 1 : Écart moyen de points selon les différentes modalités de correction des copies mises en oeuvre

- L'écart moyen de points lors de la correction de copies non anonymisées entre les professeurs référents et les professeurs non référents est de 1,98 points.
- L'écart moyen de points lors de la correction de copies anonymisées avec corrections/barèmes communs entre les professeurs référents et les professeurs non référents se réduit à 0,49 points

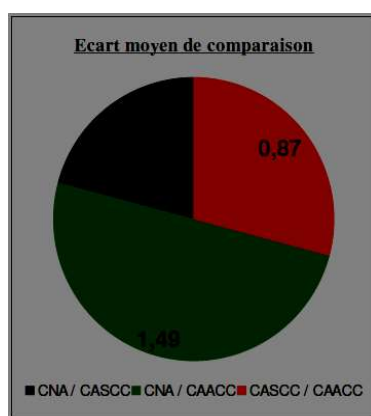


Figure 2: Écart moyen de points entre les différentes modalités de correction des copies

Nous avons pu observer que l'écart de note, tous professeurs confondus, entre les copies non anonymisées et les copies anonymisées avec correction commune est en moyenne de 1,49 points (Figure 2 : Écart de comparaison) ce qui est la valeur la plus importante. Cela démontrant ainsi que la note attribuée par un professeur, sur une même évaluation ne sera pas le reflet du travail effectué car la notation dépendra des processus de correction du professeur correcteur (ex : réponse partielle: attribution de points ou non..) et non du travail réellement effectué.

Nous pouvons également constater, selon la figure 2 que l'écart de note, tous professeurs confondus, entre les notes des copies non anonymisées et les copies anonymisées sans correction commune reste important soit en moyenne de 0,62 points.

Ce postulat, ainsi que l'étude des différents relevés des notes indiquent que l'anonymisation des copies a un impact non négligeable sur la note. Nous pouvons ainsi émettre l'hypothèse d'une sur notation ou sous notation de l'élève en fonction de la perception que peut avoir l'enseignant de l'élève (sérieux, turbulent...).

Enfin, l'écart de note entre les évaluations de copies anonymisées sans correction commune et les évaluations des copies anonymisées avec corrections communes est également importante soit en moyenne 0,87 points sur l'ensemble des classes et professeurs. Cela nous permet d'indiquer que l'apport d'une feuille de correction et un barème commun permet d'objectiver la notation par rapport aux notes obtenues sans feuilles de correction.

Ainsi nous pouvons conclure que l'évaluation doit réunir les paramètres d'anonymat et de travail collaboratif des enseignants autour de correction et barèmes précis pour permettre d'objectiver la note.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Nous avons donc délimité cette recherche sur le concept d'anonymat ainsi que sur l'établissement de critères/barème communs pour déterminer l'impact de ces modalités de correction sur la notation.

Les résultats de cette recherche ont permis d'établir que l'association de ces paramètres lors de la correction favorise une objectivation de la notation. En effet, les écarts de notes entre les enseignants se réduisent considérablement.

Cette recherche a mis en exergue la subjectivité de la notation au sein des pratiques actuelles des enseignants. Ainsi, la limitation de l'accès des enseignants aux informations concernant les élèves, un système d'anonymisation des copies, un travail d'équipe autour des évaluations (corrections/barèmes communs, échange de copies...) sont autant de pistes à explorer pour objectiver la correction et donc la note.

Dans le contexte actuel de la mise en œuvre d'évaluations positives et bienveillantes, l'objectif à atteindre est la réussite des élèves. Pour cela, la correction des évaluations devrait permettre de mesurer, au plus près, le niveau des acquis des élèves pour que l'enseignant puisse remédier aux difficultés.

L'évaluation est inévitablement subjective. L'objet de cette recherche n'est pas de supprimer la subjectivité, mais de garder la maîtrise de celle-ci, de faire en sorte qu'elle ne soit ni aléatoire ni arbitraire. Objectiver l'évaluation consiste dès lors à lui donner des balises rigoureuses qui, à défaut d'être totalement objectives, permettront de ne pas laisser partir le processus dans tous les sens.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier, Mr PARDON, directeur du lycée Saint Charles à Chalon-sur-Saône, qui m'a permis d'effectuer mes recherches au sein de son établissement, Mme LANDRIER-GUERET, directrice de recherche, de m'avoir apporté son expertise et le soutien nécessaire à la réalisation de ces travaux, puis également mes collègues, qui ont œuvré avec conviction sur les tâches à accomplir tout au long du processus de réalisation de ces travaux.

REFERENCES

- Rosenthal Robert et Jacobson Leonore (1968), «*Teacher Expectation for the Disadvantaged*», *Scientific American*, vol. 218, no 4,p. 19-23 .
- Merle Pierre (1996), «*L'évaluation des élèves, enquête sur le jugement professoral*». Paris, PUF.
- Merle Pierre (1998). - «*Sociologie de l'évaluation scolaire*», Paris , PUF.
- Merle Pierre (2007), «*La note, secret de fabrication*», Coll. Éducation et société ,Presses Universitaires de France .
- Perrenoud Philippe (1996). «*Enseigner : agir dans l'urgence, décider dans l'incertitude. Savoirs et compétences dans un métier complexe*». Paris : ESF (2^e éd. 1999).
- Perrenoud Philippe (1998). «*L'évaluation des élèves. De la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages*», Bruxelles, De Boeck.
- Talbot Laurent (2009), «*L'Évaluation formative : comment évaluer pour remédier aux difficultés d'apprentissage*», Paris, Armand Colin.
- Henri Laugier, Henri Piéron, Édouard Toulouse et Dominique Weinberg, «*Études docimologiques sur le perfectionnement des examens et concours*», Paris, Conservatoire national des arts et métiers, 1934. P68-77.
- Antibi André (2014), «*Note ou pas note : un faux débat* », *Café pédagogique*.
- François Dubet(2005), «*L'école des chances* », *l'actualité éducative du N°429-430*.